



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3LP120002656

Dénomination nationale : Aménagement du territoire et urbanisme

Spécialité : Aménagement du territoire, développement, urbanisme (géomatique et aménagement)

Présentation de la spécialité

Cette spécialité de licence professionnelle est ouverte depuis 2002 sur les sites de Nice et d'Antibes, en partenariat avec deux établissements, le lycée général technique agricole et horticole et le lycée technique Léonard de Vinci d'Antibes. L'objectif est de former des techniciens en géomatique (collecte de données, création et mise à jour de bases de données géoréférencées) dans le domaine de l'aménagement du territoire. Ce diplôme est accessible aux titulaires de 2^{ème} année de licence (L2) « Géographie », « Sciences et technologies », « Economie et gestion », « Administration économique et sociale » (AES), « Lettres et sciences humaines », aux DEUST, aux classes préparatoires aux grandes écoles, aux DUT « Génie civil » et « informatique », aux BTS « Géomètre », « Gestion forestière », « Gestion et protection de la nature », et « Travaux publics ». Il n'existe pas de parcours préparant l'intégration dans la licence professionnelle des étudiants issus d'une deuxième année de licence. Une mise à niveau est programmée en début d'année pour obtenir une promotion homogène. Cette licence professionnelle est l'une des deux licences professionnelles du secteur « Service aux collectivités » de l'Université de Nice, la seconde étant la licence professionnelle « Protection et développement du patrimoine culturel ». Il existe une autre formation régionale dans le secteur « Aménagement et urbanisme » à Aix-Marseille sur les métiers du développement urbain, mais sans composante géomatique forte.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	18
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	3 % / 18 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	90 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	37 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	65 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Des modifications de la formation ont été faites suite aux recommandations émises lors de la dernière évaluation, en particulier modifications d'intitulés d'unités d'enseignements mis en adéquation avec le contenu des enseignements ainsi que l'ouverture de nouveaux enseignements liés à l'évolution de la géomatique, conduisant à une légère augmentation du volume d'enseignement ; ce qui renforce la réponse de la licence professionnelle aux exigences techniques attendues par le secteur professionnel. Cette formation est placée sous la responsabilité d'un maître de conférences en géographie physique et correspond à une niche originale en termes de secteur d'emploi.

Le contenu pédagogique est en adéquation avec le domaine de spécialité du responsable, ce qui met en évidence la plus-value liée à la recherche apportée par les enseignants-chercheurs dans une licence professionnelle. Il s'appuie sur une équipe pédagogique resserrée et équilibrée, composée d'enseignants des établissements partenaires et de professionnels d'horizons variés. L'absence de conseil de perfectionnement limite la réflexion sur la question d'un développement stratégique de la formation et n'autorise pas une réflexion partagée sur l'ajustement de la licence professionnelle avec le secteur recruteur. Les partenariats professionnels se limitent à trois entreprises privées et trois institutions publiques concernant principalement l'enseignement et la recherche de stage. Ces partenariats contribuent à 25 % des enseignements positionnés sur le cœur de métier.

Le public est essentiellement titulaire de BTS pour deux-tiers des effectifs, avec un recrutement marginal d'étudiants titulaires de L2 et de DUT. Le taux d'insertion professionnelle, en moyenne de 65 %, est associé à un taux élevé de poursuite d'études, de 20 % et 35 % selon les années. L'université propose une réponse en mettant en place l'accès de cette formation par la voie de l'alternance et envisage une bascule totale de l'effectif dans le courant du contrat quinquennal.

- Points forts :
 - L'adéquation des contenus avec la demande des professionnels.
 - Le bon ancrage territorial.
 - De solides partenariats professionnels.

- Points faibles :
 - Pas de suivi des diplômés.
 - Pas de stratégie de développement en raison de l'absence d'un conseil de perfectionnement.
 - De nombreuses poursuites d'études.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il est attendu de l'établissement qu'il améliore le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés, limite un taux de poursuites d'études qui atteint 35 % en 2009 pour une promotion en emploi correspondant à 60 % des diplômés. L'université pourrait, par exemple, développer l'accès par la voie de l'apprentissage.

Le suivi de l'évolution de cette formation doit faire l'objet d'une analyse stratégique pertinente en s'appuyant sur un conseil de perfectionnement qui pourrait être une aide efficace au pilotage de la formation, en particulier pour améliorer les modalités de recrutement des candidats et détecter leur motivation à une insertion professionnelle immédiate.